

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

16 avril 2011

Prochaines activités de la Société

Le mardi 19 avril : Récolte et conservation des semences et des fleurs avec Patrice Fortier

Recueillir les semences des plantes de notre jardin est non seulement économique, mais nous assure aussi que les semences que nous aurons à la prochaine saison sont saines, biologiques et, dans la plupart des cas, identiques aux plantes que nous cultivons déjà. Comment les récolter pour un meilleur succès? Comment les conserver pour assurer qu'elles seront encore de qualité au printemps suivant? Le conférencier nous entretiendra des meilleures façons de recueillir et de conserver les semences des plantes que nous cultivons. Le conférencier abordera aussi la cueillette et la conservation des fleurs tant pour des bouquets de fleurs fraîches que séchées. M. Fortier vend aussi des semences et il apportera toutes les semences disponibles pour en vendre aux personnes intéressées. On peut aussi commander ses semences sur son site Internet : <http://www.lasocietedesplantes.com/> .



Le mardi 26 avril : Assemblée générale annuelle des membres (Activité réservée aux membres)

Il est très important d'assister à l'Assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture, car c'est là que se prennent les grandes décisions concernant la Société, notamment la nomination des membres du Conseil d'administration. On y prend aussi connaissance du rapport du président, de la trésorière ainsi que des activités de l'année passée. On y parle de l'année qui vient. Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'an dernier qu'il faudra adopter. Nous vous prions **de les imprimer, de les lire et de les apporter** avec vous lors de l'Assemblée, car nous n'en donnerons pas sur place pour économiser. Les membres qui le voudront pourront aussi renouveler leur cotisation pour la saison 2011-2012, épargnant ainsi 5 \$ si ce renouvellement est fait au plus tard le 10 mai 2011.

Nous vous attendons donc en très grand nombre à cette Assemblée générale.

Activités récentes

Le mardi 12 avril : Gestion écologique d'un sol vivant avec plaisir et beauté avec Jacques Hébert

M. Jacques Hébert a su nous expliquer avec compétence et passion les bienfaits d'un terreau vivant pour un succès maximal dans nos cultures. Spécialiste forestier, diplômé en environnement, grand expert dans le domaine de l'horticulture, voilà quelques-unes des qualités et des compétences de M. Hébert. Dans ses terres de Québec (Charlesbourg), non seulement il vend des plantes de qualité, mais produit aussi du compost et du paillis à partir du bois raméal fragmenté. Les deux composantes qui assurent un vivant et de la meilleure qualité, ce qui assure un succès phénoménal en culture, sans engrais ni insecticide.

On peut trouver toutes les explications sur son site Internet www.jardinsvivaces-livegardens.com . On peut aussi aller directement chez, au 594, rue Georges-Muir pour se procurer du paillis ou du compost, en sac ou en vrac, ainsi que des plantes.



Renouvellement de votre cotisation à rabais.

Comme l'an dernier, les membres qui renouvelleront leur cotisation à la Société d'horticulture pour la saison 2011-2012 au plus tard le 10 mai 2011 auront un rabais de 5\$. Le 11 mai, ce sera trop tard! Profitez des trois dernières activités de cette année pour le faire ou donnez votre chèque à l'ordre de la **Ville de Québec à un membre qui y participera. (Paiement par chèque seulement)**



Les voyages de l'été 2011 sont disponibles!

Afin de ne pas être déçu parce que les autobus sont pleins, ce qui est arrivé à plusieurs l'an dernier, il est temps de réserver votre place pour participer aux voyages de la Société durant l'été 2011. Le premier, le 16 juillet, nous visiterons des jardins en Montérégie. Le deuxième, le 13 août, nous irons en Chaudière-Appalaches goûter de l'argousier, du fromage de chèvre ainsi que des visites de jardin. Enfin, le 24 septembre, nous irons d'abord aux canneberges, puis dans un verger et dans un vignoble au Centre-du-Québec et en Montérégie. Pour renseignements et réservations, contacter Mme Louise Beaudet : (418) 652-0114 ou beaudet.louise@videotron.ca .



Petits conseils de saison

Diverses tâches à faire au jardin tôt au printemps avant ou dès le dégel du sol

Le printemps est une période fort occupée au jardin, mais la plupart d'entre nous avons la mauvaise habitude d'attendre que le sol soit complètement dégelé avant de nous lancer dans le jardinage, ce qui engendre un engorgement des tâches à exécuter. Or, il y a plusieurs tâches qui peuvent et même doivent être faites très tôt.

Dégager les végétaux sous protection très tôt

Si vous n'avez pas encore dégagé vos végétaux protégés par du tissu ou des cônes, il est grandement temps de le faire. Il est même un peu tard et il est possible que vos végétaux en aient souffert. Dès les premiers jours au-dessus de zéro Celsius en mars, il faut enlever ces protections pour éviter que la température augmente trop en dessous et que les bourgeons poussent. Ils mourront certainement lors des nuits froides si c'est le cas.

Enlever les gros débris du jardin

Branches d'arbres tombés au sol, restant de feuilles sur le gazon, saletés de la rue ou venant d'ailleurs, etc. C'est en plein le temps de le faire.

Tailler les arbustes à floraison estivale qui fleurissent sur le nouveau bois

Les rosiers, les hydrangées paniculata et arborescens (pas les macrophyllas qui fleurissent sur le bois de l'an dernier!), les spirées, les hibiscus syriacus, etc. doivent être taillés le plus tôt possible avant que les bourgeons commencent à apparaître si on ne veut pas perdre des fleurs. On enlève les branches mortes ou faibles, les vieilles branches peu productives et on taille pour obtenir les formes désirées.

Tailler les clématites selon leur catégorie 1, 2 ou 3

Il faut savoir de quelle catégorie sont nos clématites pour effectuer leur taille au bon temps pour conserver la floraison. Certaines doivent se tailler dès le printemps, d'autres en été, d'autres peuvent se tailler en tout temps.

Vérifier les supports

Les treillis, les pergolas, etc., doivent être réparés avant la croissance annuelle pour éviter d'avoir à retirer les plantes qui y poussent en pleine croissance et de les

abimer. Si c'est nécessaire, par exemple, d'enlever une clématite sur un support pour le réparer, c'est nettement préférable de le faire avant que la plante se réveille.

Effectuer un premier traitement de prévention contre les insectes

Les traitements à l'huile de dormance ou aux huiles légères, les brossages d'écorce, etc. doivent se faire avant la croissance annuelle aussi.

Préparer les outils

Si comme la plupart d'entre nous, vous avez négligé de nettoyer et de réparer vos outils en automne, c'est en plein le temps de le faire avant de devoir le faire rapidement et en urgence avant de les utiliser. Nettoyer, aiguiser, huiler, etc.

Enlever les premières mauvaises herbes

La pire des solutions est d'attendre qu'il fasse plus chaud. Elles se seront alors implantées et souvent auront déjà fleuri et semé à tout vent. Enlever toute mauvaise herbe à mesure dès leur apparition est la meilleure solution pour s'éviter d'en enlever une grande quantité plus tard.



Invitation à participer au bulletin

Vous avez pu constater un texte fort intéressant d'un membre de la Société (Que sont les degrés-jour?) dans un précédent bulletin. Nous lui en sommes reconnaissants et nous invitons tous les membres qui le désirent à soumettre des textes pour publication. Évidemment, il y aura une décision éditoriale sur le texte en question, mais une collaboration commune aiderait à soulager la rédaction hebdomadaire du bulletin de la Société.

Pour soumettre un article : Réal Dumoulin (418-651-4970 / learquebec@videotron.ca).

Rédaction : Texte : Réal Dumoulin





Ordre du jour

Assemblée générale annuelle

26 avril 2011

- 1 Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 27 avril 2010
- 4 Rapport annuel du président
- 5 Rapport annuel de la trésorière
- 6 Nomination d'un vérificateur (2011-2012)
- 7 Ratification des actes des administrateurs
- 8 Divers
- 9 Choix d'un président et d'une secrétaire d'élection
- 10 Élection au conseil d'administration
- 11 Levée de l'assemblée



Société d'Horticulture de Sainte-Foy

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture de Sainte-Foy, qui a eu lieu le 27 avril 2010 au Centre artistique, 936 avenue Roland-Beaudin, à Sainte-Foy.

Membres du C.A. présents :

Mesdames :	Charlotte Bélanger	Renée Lebel
	Brigitte Blais	Lorraine Leblond
	Ginette Cardin	Laurette Paré
		Gaétane St-Laurent
Messieurs	Réal Dumoulin	Marc Métivier
Était absente :	Anne-Marie Desdouts	

Assistait aussi Marie-Ève Dumas, représentante de la ville de Sainte-Foy.

1. Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance

Le président, monsieur Réal Dumoulin, ouvre la séance à 19 h 40, présente les membres du conseil et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de l'ordre du jour et le point 9 reste ouvert. Madame Louise Beudet propose l'adoption de l'ordre du jour et madame Noëlla Lavigreur appuie.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2009

Madame Charlotte Bélanger fait la lecture du procès-verbal. Après correction au point 3 : 1^{er} mai 2008 et au point 5 : vérificatrice, madame Noëlla Lavigreur propose l'adoption du procès-verbal et madame Suzette Martel appuie.

4. Rapport annuel du président

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de son rapport annuel. Il nous informe que 65 membres se sont inscrits cette année. Nous avons présenté 17 conférences et 10 ateliers et nous avons organisé 3 voyages qui ont été profitables. La grande nouveauté, cette année a été la publication régulière d'un Bulletin électronique accessible aux membres et non-membres.

5. Rapport annuel de la trésorière

Madame Renée Lebel dépose son rapport financier pour l'exercice 2009-2010, elle en fait la lecture. Elle remercie madame Louise Beudet qui a accepté d'agir comme vérificatrice. Dans

cet exercice financier, nous avons eu 2 programmes à payer; il reste à recevoir les redevances de la ville pour les inscriptions faites après le mois de novembre. Cette année, n'eut été une compensation financière de la ville au montant de 1,000 \$ nous n'aurions pu réaliser un profit de 28,82 \$ au 31 mars 2010. Ce rapport a été approuvé par la vérificatrice.

Madame Gaby Trudel propose l'adoption du rapport de la trésorière et madame Fernande Beaudet appuie.

6. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2010-2011 :

Madame Gaby Trudel propose madame Louise Beaudet. Celle-ci accepte.

7. Adoption d'un nouveau règlement général :

Les membres présents ayant tous reçu une copie du nouveau règlement général, le président demande s'il y a des commentaires ou questions :

Au point 12 : « Les pouvoirs de l'assemblée générale : décision d'abandon de la charte : » il est à préciser que la société n'a pas de charte. Donc, la dissolution de la société appartient à l'assemblée générale.

Madame Noëlla Lavigueur propose et Pierrette Lemieux appuie l'adoption du nouveau règlement général de la Société d'horticulture de Sainte-Foy.

8. Ratification des actes des administrateurs :

Madame Maryse Giard, appuyée de madame Esther Bélanger, propose que les actes des administrateurs soient ratifiés.

9. Divers :

Madame Gaby Trudel félicite le travail du conseil et apprécie particulièrement la réalisation du bulletin électronique.

Réal présente les 2 activités à venir, les 3 voyages à l'été et la pré-inscription.

10. Choix d'un président et d'un secrétaire d'élection :

Présidente des élections : madame Esther Bélanger

Secrétaire des élections : monsieur Marc Métivier

10. Élections au conseil d'administration :

Madame Esther Bélanger annonce qu'il y a 5 postes en candidature : 1 poste vacant et 4 postes en renouvellement. Madame Laurette Paré ne renouvelle pas son mandat.

Propositions de mise en candidature :

Mme Lorraine Leblond proposée par Ginette Cardin

Madame Renée Lebel proposée par Louise Bonnette

Madame Charlotte Bélanger proposée par Maryse Giard

Madame Anne-Marie Desdouits proposée par Gaétane Saint-Laurent

Madame Michelle Turcotte proposée par Réal Dumoulin

Madame Gaby Trudel propose la fin de la période des candidatures. Toutes et tous acceptent le mandat pour 2 ans.

Madame Gaby Trudel propose et madame Noëlla Lavigueur appuie la nomination du nouveau conseil. Réal remercie ceux et celles qui ont accepté d'être sur le conseil. Et invite tous les membres à participer aux activités et à amener de nouveaux membres.

Levée de l'assemblée :

Sur une proposition de madame Suzette Martel appuyée de madame Louise Beudet, à 8 h 20.

Une pause gâteau-café-jus termine la soirée.

Laurette Paré, secrétaire
Samedi le 1^{er} mai 2010

